



Commune
d'Evionnaz

Médecine scolaire

Le Docteur Philippe Paratte et l'infirmière scolaire Mme Annalisa Vianin sont responsables de la médecine scolaire dans notre commune.

Vous pouvez les atteindre au 024 486 21 21 (Centre médico-social, St-Maurice).

Innovations :

- les bilans de santé sont de la mission de la Santé scolaire et seront effectués en cabinet privé auprès du médecin personnel. Un retour est effectué à l'infirmier de santé scolaire.
- un bilan de santé sélectif est organisé pour les enfants qui n'ont pas fait le bilan de santé proposé en privé et pour lesquels on estime qu'un bilan est nécessaire.

La santé scolaire offre de ce fait la garantie à tous les élèves d'avoir accès à une visite médicale en cas de besoin.

Programme

	Infirmier scolaire	Médecin scolaire	Cabinet privé
1ère infantine	Vue - poids - taille (BMI)	Bilan de santé électif	Bilan de santé avant 5 ans. Pris en charge par les caisses maladies
1ère primaire	Vue - ouïe - poids taille (BMI) Contrôle couverture vaccinale Lettre et formulaire de recommandation	Rattrapage vaccinal : 1 ^{ère} ou 2 ^e dose ROR et rappel DTPa-IPV (si pas fait chez votre médecin privé)	

	<p>aux parents Rappel pour les élèves n'ayant pas effectués l'examen</p>	<p>Bilan de santé systématique</p>	
4ème primaire	<p>Vue - poids - taille (BMI)</p>		

Poux

Depuis de nombreuses années, les poux font cycliquement leur retour dans les bâtiments scolaires. En cas "d'alerte", nous vous invitons à faire les contrôles qui s'imposent et les éventuels traitements indispensables, ainsi qu'à avertir les enseignants.

Au besoin, les pharmacies ou l'infirmier scolaire vous transmettront les renseignements utiles.